

ENQUETE PUBLIQUE ADAPTATIONS COVID 19

En raison de la situation sanitaire, l'organisation de l'enquête publique relative à l'élaboration de la carte communale est adaptée comme suit :

Le public est incité à consulter en priorité le dossier d'enquête
sur le site internet :

<https://www.registredemat.fr/cartecommunale-grandfontaine67130>

et à déposer ses observations à distance
(par voie électronique ou par courrier).

Les entretiens avec le commissaire enquêteur,
pendant les horaires de permanence,
se font autant que possible sur **prise de rendez-vous préalable**
auprès de la mairie pour réguler l'affluence.

Ces entretiens peuvent également se dérouler à distance, par téléphone.
Ce choix sera proposé au moment de la prise de rendez-vous.

Les gestes barrières seront à respecter pour protéger chacun.